
ZONE DE POLICE ORNEAU - MEHAIGNE

CONVOCAION DU CONSEIL DE POLICE

Conformément à l'art. 27 de la Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de Police intégré, structuré à deux niveaux, et à l'art. 87 de la Nouvelle Loi Communale, nous avons l'honneur de convoquer à la séance du Conseil de police qui aura lieu :

Le 20 juin 2018 à 19.00 heures

Nouvelle salle du conseil
De la commune d'Eghezée.

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

1. PV du conseil de police du 27 février 2018 – Approbation – Décision.
2. ROI du conseil de police – Modification – Décision.
3. Approbation de la contribution financière de la commune de La Bruyère au budget 2018 de la zone de police – Arrêté d'approbation du Gouverneur - Information.
4. Compte 2017 – Approbation – Décision.
5. Modification budgétaire n°1 au service ordinaire et extraordinaire du budget 2018 de la zone de police – Approbation – Décision.
6. Acquisition de véhicules – Marché cadre – Décision.
7. Acquisition d'un van banalisé – Décision.
8. Acquisition de 2 kits ETT complets – Marché cadre de la police fédérale – Décision.
9. Remplacement des spots extérieurs du commissariat de Gembloux – Dépense à l'extraordinaire – Information.
10. Remplacement des éclairages du hall avant et de la cafétéria du commissariat de Gembloux – Dépense à l'extraordinaire – Information.
11. Déclassement de matériel – Décision.
12. Déclassement de matériel – Aliénation – Décision.

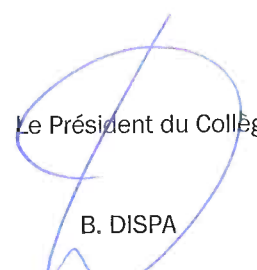
Pour le Collège de Police,

La secrétaire du Collège de Police,



S. CHAHED

Le Président du Collège de Police,



B. DISPA

Adresse de correspondance :
Monsieur B. DISPA, Président
Chaussée de Tirlemont, 105
5030 Gembloux